

NE SECURISE PAS L'EVALUATION DES
INCIDENCES AU TITRE DE NATURA 2000



Charte Natura 2000

Collective

FR9101413 Posidonies de la côte palavasienne

Natura 2000 c'est ...

En concertation avec les acteurs locaux, trouver le juste équilibre entre le développement durable des activités économiques et la préservation des richesses naturelles d'un site et du réseau Natura 2000, en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles du site.

Halte aux idées reçues !

Un site Natura 2000 en mer n'est pas un musée où toute activité serait interdite et où l'homme ne serait que spectateur. Bien au contraire, l'homme doit y être acteur.

Signer la Charte Collective pour ...

Partager des valeurs communes et contribuer à la conservation de notre patrimoine naturel marin.

La Charte Collective contient ...

Une liste d'engagements volontaires correspondant aux pratiques de gestion et aux comportements favorables à la conservation d'un bien commun : le milieu marin.

La Charte Collective s'adresse...

A tous les usagers du site Posidonies de la côte palavasienne, qu'ils soient individuels ou regroupés en collectif, exerçant une activité professionnelle ou de loisir. L'adhésion à cette Charte Collective est effective pour 5 ans (Art. R. 414-12 du Code de l'environnement).

Une démarche volontaire...

Qui ne se substitue pas aux obligations réglementaires et légales existantes liées aux usages de la mer, à l'exploitation de ses ressources et aux évaluations des incidences au titre de Natura 2000. Il convient donc de prendre connaissance de la réglementation en vigueur relative à votre activité et de la respecter.

- POUR EN SAVOIR PLUS -

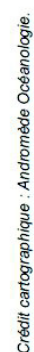
Site internet : <http://cote-palavasienne.n2000.fr/>

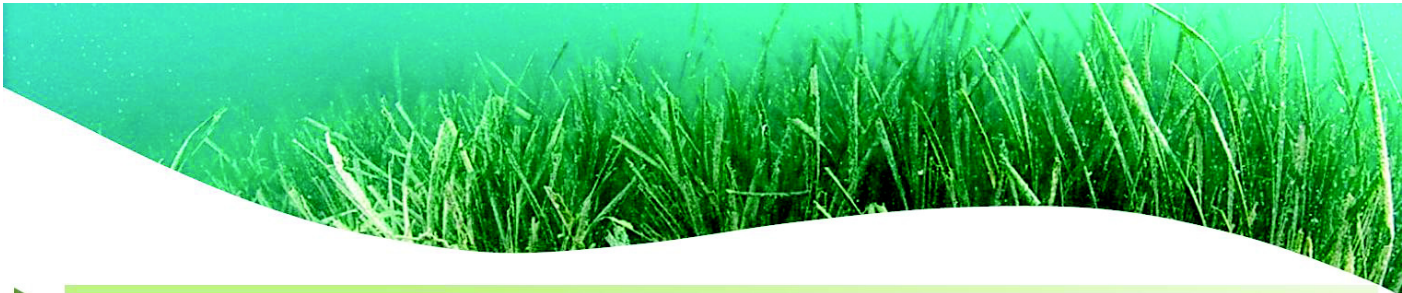
Contact : (Nom & coordonnées de la structure animatrice)



web





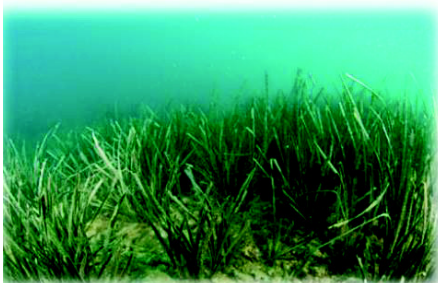


Présentation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne

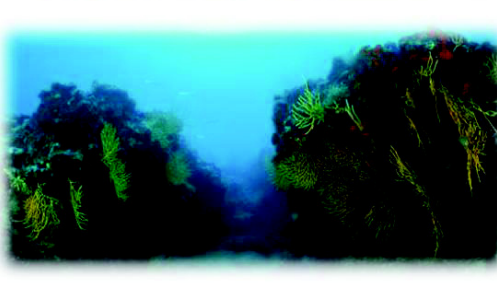
Situé dans la partie la plus septentrionale du golfe du Lion, le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne couvre une vaste étendue marine de 10 830 hectares entre les communes de La Grande-Motte et Frontignan et ce jusqu'aux 2 milles marins au large.

Ce site Natura 2000 présente une grande diversité d'habitats et de paysages sous-marins qui en font toute sa richesse et sa singularité. Il correspond d'ailleurs à l'un des trois sites du Languedoc-Roussillon désignés site Natura 2000 pour la présence de l'habitat prioritaire « herbiers de posidonies ». Constitué majoritairement de zones sableuses, de plateaux rocheux, et d'herbiers de posidonies, ce site est notamment fréquenté par le grand dauphin ainsi que par la tortue caouanne qui apprécient ses eaux riches et peu profondes.

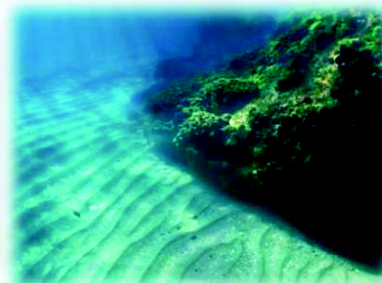
Les habitats et espèces d'intérêt communautaire* en image



Herbiers de posidonies
(*Posidonia oceanica*)



Récifs



Bancs de sable à faible
couverture permanente
d'eau marine



Grand dauphin
(*Tursiops truncatus*)



Tortue caouanne
(*Caretta caretta*)





Sur l'ensemble du site Posidonies de la côte palavasienne, je m'engage à :

Engagements généraux

- Veiller à ne pas détruire ou porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000, et d'une manière générale au patrimoine naturel marin ;
- M'assurer que la pratique de mon activité ou projet est compatible avec les objectifs de conservation du site Natura 2000.

Engagements liés aux usages et activités

- Proscrire le mouillage de mon bateau sur les herbiers de posidonies et les récifs, au profit des zones sableuses ;
- Rester à plus de 100 mètres en position $\frac{3}{4}$ arrière et adopter un comportement discret lors d'observations des cétacés et tortues ;
- Diversifier autant que possible mes zones de pratiques ;
- Favoriser la cohabitation de l'ensemble des usagers du site Natura 2000.

Engagements liés la qualité des eaux littorales

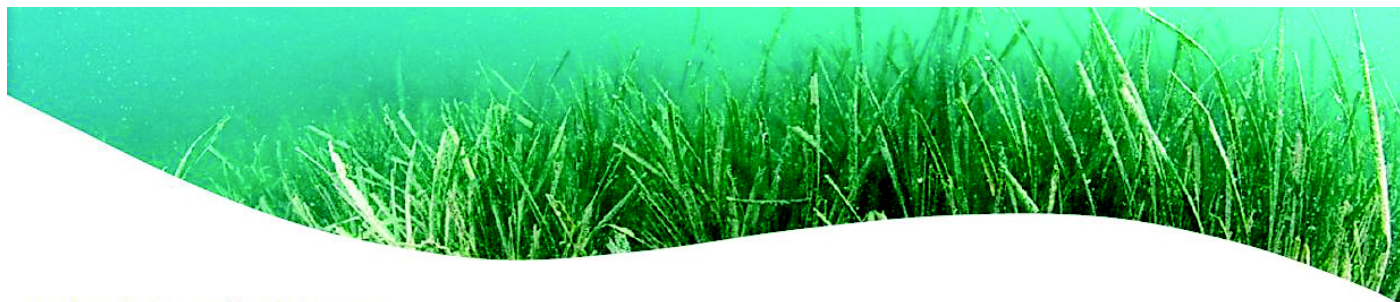
- Adopter une démarche globale de respect de la qualité des eaux à terre comme en mer, contribuant à limiter l'impact de l'homme sur la qualité des milieux aquatiques. Quelques exemples :
 - Ramener à terre tous mes déchets et ceux récoltés et utiliser les installations de récupération ;
 - Utiliser les zones de carénage équipées de dispositifs de récupération et de traitement des eaux usées pour l'entretien de mon bateau ;
 - Utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement.

Engagements participatifs*

- Informer et sensibiliser les usagers sur la fragilité et le respect de l'environnement marin du site Natura 2000 ainsi que l'existence de cette Charte ;
- Collaborer autant que possible à l'atteinte des objectifs de gestion du site Natura (exemples : collecte de macro-déchets, veille écologique avec des suivis expérimentaux *etc.*) ;
- Contribuer à la veille écologique sur le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne, en devenant un observateur actif. Quelques exemples :
 - Partager avec la structure animatrice mes observations naturalistes sur la faune et la flore marine ;
 - Signaler les dégradations et atteintes portées au milieu marin ;
 - Informer les organismes compétents en cas de capture accidentelle ou d'observation de cétacées et tortues échoués ou morts (cf. contacts).

* Dans la mesure de mes disponibilités et compétences





Cochez le type d'adhésion :

☐ *Adhésion individuelle*

- Promouvoir les principes et valeurs du site Natura 2000 auprès de mes réseaux sociaux et des autres usagers du site Natura 2000 et recommander leur adhésion à cette Charte.

☐ *Adhésion d'une structure*

- Partager les objectifs de Natura 2000 et de sa Charte avec l'ensemble des adhérents / clients de ma structure ;
- Informer et sensibiliser régulièrement mes adhérents / clients sur :
 - les impacts environnementaux potentiels de(s) l'activité(s) pratiquée(s) ;
 - les dispositions réglementaires existantes ;
 - les bonnes pratiques à avoir individuellement et collectivement.

Fait à :

Le :

Nom de l'adhérent ou de la structure et signature :

CONTACTS - ALERTES

CROSS : radio VHF canal 16

Pompiers : 18 ou 112

Echouage cétacés : Réseau National Echouage (RNE)

Contactez le GECM : 04.91.26.72.25 / 06.27.02.58.66

Echouage tortues marines :

Contactez le CESTMed (centre de soins) : 04.66.51.57.37 / 06.24.47.51.55

Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF) : 06.64.79.54.23

